

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : MODIFICATION du
TABLEAU des EFFECTIFS.**

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD,
Mlle ZUILI, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN,
DESIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	26
votants	29

Absents représentés :

M. AUROY par M. GOSSET - M. CHRETIN par
M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

Madame le Maire-Adjoint déléguée explique qu'afin de doter le Service technique d'un secrétariat permettant une amélioration de l'efficacité du service, le recrutement d'un agent administratif, à temps complet, est proposé.

Elle explique qu'une candidature peut être retenue : il s'agit d'une personne, titulaire de son grade, jusqu'alors employée par le CCAS.

Elle invite en conséquence le Conseil Municipal à modifier le tableau des effectifs, la mesure étant d'application immédiate (toutes formalités étant exécutées préalablement).

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Madame le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu la Loi 84.53 du 26.01.1984,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la déclaration de création de poste,
- Considérant la nécessité de procéder au renforcement administratif des Services Techniques par la mise à disposition d'un agent affecté aux fonctions de secrétariat dans les ateliers municipaux,
- Décide de la création d'un poste d'agent administratif à temps complet à effet immédiat,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder aux opérations relatives à cette affaire,
- Dit que la dépense correspondante est prévue à l'article 64111 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY